

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de ventes effectuées par l'établissement KAKO situé au 165, avenue des combattants à 1470 Bousval.

En procédant à son achat, notre cocontractant reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales, les avoir comprises et les avoir acceptées.

### 2. Prix

Les prix sont, sans avis contraire, libellés en euros et toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables).

### 3. Paiement

Tout achat au comptoir doit être payé au grand comptant en liquide ou par le système de paiement via *smartphone* « Application Bancontact ».

Sur demande effectuée par téléphone ou courriel par une entreprise belge nos produits pourront être livrés par nos soins selon un délai que nous formulerons au moment de la confirmation de la commande. Les entreprises visées ici sont celles entendues au sens du Code de droit économique belge. Dans ce cas, le paiement du solde au grand comptant en liquide sera possible mais une facture pourra également être remise. Les factures sont payables au plus tard dans les huit (8) jours francs de leur envoi par virement bancaire au numéro de compte suivant : BE95 3630 7242 2058 ouvert au nom de Pauline Vanderbeck – Kako.

Toute contestation relative à une facture devra nous parvenir par écrit, dans les cinq (5) jours francs de son envoi.

### 4. Livraisons - transports

Pour les ventes au comptoir, les marchandises sont enlevées par le client au moment de son achat.

La livraison est gratuite pour un minimum d'achat de cent cinquante (150) € hors TVA dans un rayon de cinquante (50) kilomètres autour de l'atelier (165, avenue des combattants à 1470 Bousval). En dessous de ce montant, une participation aux frais de livraison sera demandée. Celle-ci sera de minimum trente (30) € valant forfaitairement pour tout déplacement de moins de trente (30) kilomètres et sera augmentée d'un (1) € par kilomètre supplémentaire.

Le mode de livraison employé reste à l'entière discrétion du vendeur. La marchandise est transportée aux risques du vendeur jusqu'à sa livraison. A dater de ce moment, l'acheteur en assume seul les risques.

Les délais de livraison sont indicatifs. Ils sont fonction des stocks disponibles et de l'arrivage des matières premières. Ces dernières sont toutes issues de l'agriculture biologique et leur production dépend donc de la variabilité de nombreux facteurs. La validité d'une commande dépendra toujours de son acceptation préalable par l'établissement.

## **5. Garanties**

Les marchandises vendues étant consommables par nature, les dispositions relatives à la garantie légale de conformité insérées aux articles 1649 *bis* à 1649 *octies* du Code civil par la loi du 1<sup>er</sup> septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation ne sont pas applicables.

Les marchandises proposées par le vendeur doivent être conservés à l'abri du soleil dans un endroit propre et sec (humidité en dessous de 50%), la température ambiante ne dépassant pas les 20°C.

## **6. Droit applicable et litiges**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi belge.

Sauf poursuites en paiement, les parties s'engagent à tenter de résoudre par voie de médiation ou de conciliation extra-judiciaire tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de leurs obligations contractuelles respectives. En cas de poursuites en paiement ou d'échec de la procédure de médiation ou de conciliation extra-judiciaire, sont seuls compétents les tribunaux dont dépend le siège social du vendeur.

## **7. Clause salvatrice**

L'invalidité ou l'illégalité d'une des clauses prévues par les présentes conditions générales de vente n'entraîne aucunement une invalidité ou une nullité des autres clauses, celles-ci restant intégralement valables.

Au cas où la disposition incriminée affecterait la nature même des présentes conditions générales, chacune des parties s'efforcera de négocier immédiatement et de bonne foi une disposition valable d'un effet économique équivalent ou, à tout le moins, aussi proche que possible de l'effet de la disposition annulée.